

Recours au Règlement—M. Baker (Nepean-Carleton)

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par des honorables députés le jeudi 24 mars 1983 sont conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

PRÉSENTATION DU 7^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Claude-André Lachance (Rosemont): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le 7^e rapport du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES COMMISSAIRES DE LA RÉGIE INTERNE—DÉPÔT D'UN
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION CONCERNANT LA
RÉVISION DES TRAITEMENTS DES EMPLOYÉS

Mme le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de la Chambre un extrait du procès-verbal d'une réunion des commissaires de la Régie interne, tenue le lundi 28 février 1983, concernant la révision des traitements des employés de la Chambre des communes. Date d'entrée en vigueur le 1^{er} avril 1983.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'HON. WALTER BAKER (NEPEAN-CARLETON)—LE DÉPÔT DU
RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, tout d'abord, je voudrais remercier le ministre des Communications (M. Fox) d'être demeuré à la Chambre. Comme il le sait, hier on a rendu public un rapport qui a été commandité par le ministère des Communications et qui traite de l'incidence de la technologie de l'information sur la société canadienne. Il y est question de changements fondamentaux et de bien d'autres questions qu'il importe à la Chambre d'examiner notamment l'emploi, l'évolution technologique, la science et la technologie, la recherche et le développement et ainsi de suite. Cette technologie pourrait avoir une influence sur tous les aspects de la vie des Canadiens au cours des 20 ou 30 prochaines années.

Le ministre se propose-t-il de déposer ce document à la Chambre et peut-être de le renvoyer au comité approprié au cas où celui-ci voudrait étudier la question?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, le rapport rendu public hier est un rapport d'un sous-comité du Comité consultatif sur le vidéotex canadien qui relève de mon ministère. Je déposerai volontiers ce rapport à la Chambre, mais je veux signaler qu'il ne sera pas renvoyé d'office à un comité de la Chambre en vertu du nouveau Règlement, car aucune disposition législative ne m'oblige à le faire. Toutefois, je m'empresse de le déposer et d'en parler à mon leader parlementaire.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 3941, 3942, 3943, 3948, 3950, 3951 et 3952.

[Texte]

LE CENTRE ALTADORE DE CALGARY

Question n^o 3941—**M. Lawrence:**

Quel est le nom de a) directeur, b) directeur adjoint du Centre Altadore de Calgary et, dans chaque cas, a) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, b) quel poste occupait-il auparavant, c) quelle est son échelle de traitement, d) quel est son niveau de scolarité?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur au Centre d'Altadore mais un surintendant, dont le nom est Henry Parker. a) Date de nomination au poste actuel: le 18 mai 1981. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Agent de libération conditionnelle, Commission nationale des libérations conditionnelles, Bureau du district de Calgary, Calgary (Alberta). c) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. *d) Ce poste exige un diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n^o 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.

B. Il n'y a pas de directeur adjoint au Centre d'Altadore mais le conseiller principal, Wayne Reddon, est présentement désigné par le surintendant pour agir en son absence en vertu d'une directive du Commissaire émise conformément à l'article 29(3) de la loi sur les pénitenciers. Cette responsabilité peut être confiée périodiquement et à tour de rôle à l'agent de gestion des cas pour lui donner de l'expérience et des possibilités de formation.

a) Date de nomination au poste de conseiller principal: le 19 avril 1981. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Agent d'unité résidentielle au Centre d'Altadore. c) Échelle de traitement: \$24,892 à \$27,998. *d) Même chose que la partie Ad).

* Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant